

PRÉVENTION - SANTÉ - SÉCURITÉ AU
TRAVAIL

CACES® Grue Auxiliaire de chargement avec ou sans télécommande - recyclage R 490



Date de dernière mise à jour 27 février
2023



Formation éligible au CPF

Durée et organisation

Durée 2 jours

Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capable de :

- ▶ Préparer les conducteurs ou futurs conducteurs au CACES® grue auxiliaire de chargement

Programme

Utilisation des engins

Admission

Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Toute personne débutante ou expérimentée à former ou à réactualiser au CACES® des grues auxiliaires de chargement avec ou sans télécommande.
- ▶ Être apte médicalement, être âgé de 18 ans, maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine

- ▶ Préparation des opérations
- ▶ Calage du véhicule
- ▶ Exercices à vide
- ▶ Exercices en charge : prise et dépose de charges
- ▶ Reprise du balancement
- ▶ Équipements complémentaires et de préhension

Les règles d'élingage liées à l'utilisation des engins

- ▶ Vocabulaire spécifique
- ▶ Centre de gravité, angle d'élingage 2 brins, 4 brins
- ▶ Coefficient de majoration de sécurité en fonction de l'angle d'élingage

Utilisation des engins de sécurité

- ▶ Protections individuelles : casques, gants, chaussures...
- ▶ Précaution par rapport à l'environnement
- ▶ Respect des abaques de charges
- ▶ Entretien et maintenance du matériel

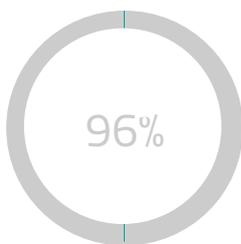
Les différents types de matériel utilisés dans l'entreprise et leur technologie

Législation particulière

Test CACES® théorique et pratique

Indicateurs de performance

▶ Réussite à l'examen :



▶ Satisfaction stagiaire :



- ▶ Nombre d'apprenants formés : 3050 salariés formés en Sécurité/Prévention/Santé en 2021 (33618 heures de formation)

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Indicateurs mis à jour le 25/09/2022

précèdent le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

700 € HT

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Contrôles de connaissances théoriques et pratiques.

Validation

Remise d'un avis permettant à l'employeur d'autoriser son personnel à conduire une grue auxiliaire de chargement (l'autorisation de conduite est obligatoire) après examen théorique et pratique, délivrance du/des CACES® en fonction des résultats.

Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- ▶ DPT 22-29 | Nadia LE CHANU | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | Corinne PRIGENT | 02 96 58 07 27
- ▶ Vitré | Katia CANTIN | 02 99 74 11 89